

Zeitschrift:	Nachrichten der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare und der Schweizerischen Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles de l'Association des Bibliothécaires Suisses et de l'Association Suisse de Documentation
Herausgeber:	Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band:	25 (1949)
Heft:	3
Artikel:	La recherche des travaux originaux
Autor:	Mühll, Martin von der
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-770921

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

connaissait ce beau Tessin comme personne. C'était un de ces bons moments où son front plissé sous les cheveux noirs se détendait, où son visage réfléchi s'éclairait, où le regard s'animait et brillait; un de ces moments où il donne carrière à sa belle humeur et à son esprit caustique, avec un coup d'œil malin pour s'assurer que le trait lancé a touché juste. Pourquoi rappeler ces instants plutôt que d'autres?

La mémoire est capricieuse. Au moins apparemment. Peut-être a-t-elle ses raisons secrètes. Le « bon Européen », l'amant du midi, l'esprit mordant, et le sérieux foncier sont les traits d'un très authentique Bâlois qu'est demeuré notre collègue. La numismatique à laquelle il va désormais vouer une plus grande part de son temps ne contredit point aux traditions bâloises. Le grand Jacob Burckhardt n'était-il pas déjà plongé à l'âge de dix-sept ans dans l'étude des monnaies romaines où l'histoire et l'art trouvent leur compte. Mais notre collègue n'abandonne point pour cela les bibliothèques: il demeure membre de la Schweizerische Bibliothekskommission, vice-président du Comité directeur de la Bibliothèque pour tous et secrétaire, perpétuel, de son Conseil de fondation. Nous n'avons, à dessein, rien dit de son ...

LA RECHERCHE DES TRAVAUX ORIGINAUX

Tâche importante et souvent difficile de la Documentation dans une entreprise.

par Martin VON DER MUHLL

Ayant eu l'occasion de prendre part au développement continu d'un centre de documentation, d'ailleurs extrêmement modeste à son origine, d'une entreprise de Suisse romande, il nous a semblé utile d'attirer l'attention sur un point particulièrement important de ce travail.

Etablir aussitôt que possible la liaison entre le centre de documentation et les centres universitaires d'une part, l'Association suisse de documentation de l'autre, est indispensable pour celui qui veut bénéficier vraiment des possibilités de documentation existant en Suisse. Et l'on peut même dire que, plus le centre est petit, plus il gagnera à ces échanges.

D'ailleurs, ce qui compte, ce n'est pas la dimension du centre de documentation ni la grandeur de sa bibliothèque et de ses collections, mais l'usage qui en est fait, les services qu'on en tire.

Les services rendus à l'entreprise par un centre de documentation sont chaque jour davantage reconnus et appréciés.

Parmi les multiples travaux d'un tel centre, il est une tâche toujours très difficile à remplir et qui exige beaucoup de recher-

ches: se procurer les travaux originaux parus dans une revue ou un livre qui manque dans la bibliothèque de l'entreprise.

Le problème à résoudre.

Il arrive en effet très fréquemment qu'au cours d'une lecture un membre de l'entreprise trouve une référence à un article, à un dessin, à un procédé technique ou à un brevet, qui est simplement mentionnée et dont il aimeraient pouvoir se procurer la teneur exacte et complète. Pour une bibliothèque d'entreprise, il est impossible de s'abonner à tous les périodiques intéressants et, d'ailleurs, même quand cela serait le cas, il se trouve toujours encore des travaux de première valeur qui paraissent dans des revues sans relation directe avec l'industrie et qui ne figurent pas dans sa collection.

Il s'agit donc pour le centre de documentation de se procurer à l'extérieur le travail original en question. Et il faut encore insister sur le fait que dans l'industrie, des recherches de ce genre sont le plus souvent très urgentes. On pourrait d'ailleurs discuter si ce caractère d'urgence est fondé ou non, car lorsqu'un travail est vraiment bien fait et d'une importance fondamentale, il reste utile très longtemps; même si les recherches prennent plusieurs jours ou même plusieurs semaines, la valeur de ce travail demeure en principe la même ou presque. Mais il n'en est pas moins vrai que dans la plupart des cas, le chercheur est pressé, désire absolument ce travail original dans un court délai et considère que le centre de documentation ne lui est d'aucune aide s'il est incapable de lui répondre immédiatement. La rapidité est souvent la pierre de touche des capacités du bibliothécaire.

Il ne reste donc au centre de documentation que de consulter le catalogue des périodiques étrangers qui lui fournira l'adresse d'une bibliothèque publique possédant l'ouvrage recherché. Si le travail en question est récent (paru après 1925 *), le bibliothécaire s'adressera à l'Association suisse de Documentation qui lui fournira l'adresse recherchée.

Aide des bibliothèques universitaires.

Le centre de documentation d'une entreprise dépend donc largement de l'aide que pourront lui apporter les grandes bibli-

* La dernière édition du catalogue des périodiques étrangers date en effet de 1925. Une nouvelle édition est en préparation et paraîtra vraisemblablement d'ici deux ans.

thèques. Il faudrait aussi rappeler ici le rôle extrêmement utile de l'Association suisse de Documentation qui donne accès à ses membres, non seulement aux bibliothèques publiques, mais aussi aux bibliothèques privées, ce qui augmente beaucoup les possibilités de trouver en Suisse le travail original recherché.

Dans le domaine technique et industriel, on pense tout naturellement à la bibliothèque de l'Ecole polytechnique fédérale (Zurich). Un échange de correspondance assez suivi va donc prendre naissance entre le centre de documentation et cette bibliothèque, car les demandes d'ouvrages originaux sont de plus en plus fréquentes, surtout si les premières recherches ont donné satisfaction. Dans une entreprise d'importance moyenne, le nombre de telles demandes se monte facilement à 10—15 par mois, et même davantage.

D'ailleurs, à côté de simples demandes de travaux originaux, le centre de documentation pourra aussi souvent demander des études plus détaillées, comme de rechercher un ouvrage dont on connaît par exemple seulement le titre, mais non l'auteur et la source, ou même la préparation d'une monographie sur un sujet donné. On voit donc quelle aide importante les bibliothèques universitaires peuvent apporter à l'entreprise.

Utilité d'une centrale de documentation technique en Suisse romande.

A ce propos, on peut se demander s'il ne serait pas nécessaire d'avoir en Suisse romande une centrale de documentation technique et industrielle comparable à celle de Zurich. Il ne s'agit nullement d'entamer une discussion sur les avantages et les dangers de la centralisation poussée, et les services rendus par la bibliothèque de l'E. P. F. sont incontestés. Mais il faut simplement constater qu'il existe à Lausanne une école d'ingénieurs (Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne), disposant d'un important matériel de documentation dont il serait peut-être possible de tirer davantage parti que ce n'est le cas maintenant. Cela permettrait justement de mieux répartir les demandes des différents centres de documentation industrielle, notamment ceux de Suisse romande et centrale, et de décongestionner la bibliothèque du Polytechnicum de Zurich.

Ce n'est là bien entendu qu'une simple suggestion et il serait intéressant de connaître l'avis de quelques entreprises.